



# **FICHE DE POSTE**



Dans le cadre de son développement, l'Entente de l'Est Lyonnais recrute un (e) :

# COORDINATEUR (TRICE) ENTENTE / EDUCATEUR (TRICE) SPORTIF

Fort de sa réussite depuis 5 ans au niveau régional, l'Entente de l'Est Lyonnais, collectif masculin organisé autour du GENAS HANDBALL, VAULX EN VELIN HANDBALL & SAINT PRIEST HANDBALL souhaite renforcer la coordination technique de sa filière jeune au niveau AURA.

# Missions principales du poste

**Coordinateur (trice) Entente Est Lyonnais :** sous l'autorité des 3 Présidents de Club, il/elle est chargé(e) de coordonner et/ou d'enseigner la pratique du Handball sur les collectifs M15G et M17G évoluant au niveau Régional. Il/elle est attendu(e) sur les missions suivantes :

- Il/elle coordonne le programme pédagogique des 2 collectifs en accord avec les autres entraineurs de l'Entente.
- Il/elle assure le relationnel pédagogique avec les parents.
- Il/elle est force de proposition auprès des 3 Présidents sur le projet de développement de l'Entente.
- Il/elle prépare les séances pédagogiques de son collectif
- Il/elle sélectionne les sportifs de son collectif en vue des compétitions
- Il/elle encadre et manage son équipe lors des compétitions

**Educateur (trice) sportif sur les 3 clubs :** en complémentarité de sa mission sur l'Entente de l'Est Lyonnais de coordinateur (trice)/éducateur (trice) sportif, son temps restant est partagé de façon équitable sur les structures du GENAS HANDBALL, VAULX EN VELIN HANDBALL & SAINT PRIEST HANDBALL sur les thématiques suivantes :

- Possibilité de prise en charge des collectifs des clubs de la catégorie baby aux équipes séniors.
- Mise en place de séances de préparation physique.
- Organisation d'actions et développement des structures.

#### Autonomie, Responsabilité, Technicité

## Responsabilité:

Il/elle est responsable de la bonne gestion des missions qui lui sont confiées :

- Responsable de la bonne utilisation et l'entretien des installations et du matériel mis à sa disposition
- Responsable du respect de la législation et de la sécurité des sportifs
- Garant du bon suivi du budget alloué à l'Entente

## Autonomie, initiative:

- Il/elle est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé
- Il/elle est force de proposition dans le cadre des missions qui lui sont données (contenu du programme, politique sportive...),
- Il/elle organise son activité en fonction des directives du Comité de Pilotage composé des 3 Présidents qui exerce un contrôle périodique des missions confiées.
- Il/elle réalise le bilan écrit de ses activités annuelles ou périodiques

#### Technicité:

Il/elle possède une bonne maitrise des compétences à sa fonction de responsable sportif :

- les connaissances sportives de sa discipline,
- les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...),
- les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes,
- des capacités en termes d'organisation, de communication et de synthèse.

Il/elle est détenteur (trice) d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante.

## **Compétences transverses**

- Analyses / diagnostic des collectifs, Capacité à travailler dans l'urgence
- Animation de réunions
- Pilotage et gestion de projet
- Capacité à travailler en équipe
- Qualités relationnelles envers les différents publics rencontrés (écoute, sens du contact et du dialogue, discrétion)
- Avoir le sens des priorités, de la méthode et le sens de l'organisation
- Savoir anticiper et gérer son temps
- Etre organisé et rigoureux
- Capacité à collecter et transmette l'information

#### **Conditions**

- Diplôme minimum exigé : BP JEPS
- Expérience exigée en managérat d'un collectif jeune évoluant au niveau régional ou national de handball.
- Type de contrat : CDI 35h/semaine annualisées
- Classification du salarié : CCNS, groupe 4
- Date d'embauche : 22 août 2022 (possible ajustement en fonction de la reprise des championnats et de l'utilisation des salles)
- Lieu de travail : SAINT PRIEST, VAULX EN VELIN, GENAS & déplacements sur les lieux de compétition de la Région AURA
- Permis B obligatoire avec déplacements défrayés

## MERCI DE TRANSMETTRE VOS CV ET LETTRE DE MOTIVATION PAR MAIL à :

Denis CRASSAVA - 5169049@ffhandball.net